

Conseil d'établissement 2022-2023

Date : Lundi 12 décembre 2022
Heure : 19 h
Endroit : École Desbiens et par TEAMS

Absentes : Marie-Pier Dubé
 Hélène Dubé
 Vanessa Larouche-Ouellet

Bonne(s) nouvelle(s) : La qualité de l'air dans nos deux écoles répond au-delà des normes. Notre qualité d'air est donc très bonne.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	<p>Mme Valérie souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification s'il y a quorum.</p> <p>La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.</p>	
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p>Il est proposé que des modifications soient apportées dans la disposition de l'ordre du jour.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie Pelletier</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 4 Règles de régie interne.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p style="text-align: center;">La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2022-12-001]</p>	
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2022</p>	<p>Il n'y a pas de lecture des procès-verbaux, car tous l'ont reçu avant la réunion. M. Yves fait les suivis de la dernière rencontre.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Fortier</p> <p>QUE le procès-verbal du 7 novembre dernier soit adopté tel quel.</p> <p style="text-align: center;">Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2022-12-002]</p>	<p><i>Envoi de la lettre en janvier pour la supervision lors de la période de devoir au service de garde.</i></p>
<p>4. Règles de régie interne</p>	<p>Afin que le dossier soit conforme, les membres doivent apposer leur signature sur le document. Les membres absents devront faire de même lors de la prochaine rencontre.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sophie Gagnon</p> <p>QUE le document « Règles de régie interne » soit adopté tel quel.</p> <p style="text-align: center;">La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2022-12-003]</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5. Suivi des dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Covid (annexe aux parents) • Plan de lutte • Présentation du site de l'école • Dérangements pédagogiques 	<p>Un nouveau document a été remis à tous concernant les mesures à appliquer lors de symptômes Covid. M. Yves mentionne que le taux d'absence était malgré tout très élevé la semaine dernière, et ce, même avec les assouplissements de la santé publique. Nous invitons les parents à aller sur le site directement.</p> <p>Mme Frédérique et M.Yves présentent le plan de lutte.</p> <p>M. Yves présente le site internet de nos écoles aux membres.</p> <p>Mme Sophie mentionne que les élèves ont eu la chance de visiter des fermes.</p> <p>Maternelles 4 et 5 ans : Ferme Belrick 3^e et 4^e années : Ferme Alégariç 5^e et 6^e années : Ferme Fériane 1^{re} et 2^e année : Ferme Demca.</p> <p>Elle informe aussi les membres qu'en janvier nous aurons la visite de Mme Hélène Dumont qui fabrique du miel à Saint-Arsène. Le tout est possible grâce à un projet agroalimentaire réaliser par Mme Sophie.</p>	<p><i>Petite correction à apporter sur le document. Envoyer aux membres pour approbation lors de la prochaine rencontre.</i></p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Règles de conduite/politiques d'encadrement (matrice en annexe) • Normes et modalités d'évaluation • Suivi des paiements (cahiers) • Grille-matières 2023-2024 en préparation pour prochain C.É. (information) 	<p>Pour la dernière semaine avant le congé des fêtes, les deux écoles feront une semaine thématique. À l'école Desbiens, un déjeuner sera offert lors de la dernière journée, un bingo sera organisé et les enfants pourront visionner un film. À Vents-et-Marées, les 5e et 6e années présenteront un spectacle de cirque et chacun offrira diverses activités durant la dernière journée.</p> <p>Les activités culturelles ont été réalisées lors des dernières semaines.</p> <p>M. Yves explique que toutes les politiques au centre de services sont revues.</p> <p>Le document a été déposé sur le site.</p> <p>Un peu moins de 10 paiements sont manquants dans chacune des écoles. M.Yves demande aux membres si on envoie une lettre de rappel afin que les soldes soient payés. Les membres sont tous en accord.</p> <p>M. Yves nous mentionne que nous devons adopter la grille-matière à la prochaine rencontre. En janvier, elle sera présentée aux membres du personnel en équipe-école. Aucun changement ne sera apporté à celle de l'an dernier.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
7. Conseil d'administration 2022-2023	<p>Le 8 novembre dernier, le budget de 28 millions initial attribué pour la construction de la nouvelle école dans le Parc Cartier est passé à 32 millions. Les districts seront redivisés. Plusieurs scénarios sont envisagés, dont un qui répond beaucoup mieux aux élèves.</p> <p>L.I.P politique de fermeture d'école qui s'applique moins de 30 élèves.</p>	
8. CCSÉHDAA	Aucune question	
9. Correspondance	Aucune correspondance	
10. Questions de l'assemblée	Une question concernant les suivis orthophoniques ? Une nouvelle psychologue sera des nôtres. Elle aura principalement un rôle-conseil, puisque les évaluations sont confiées à l'externe.	
11. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina QUE l'assemblée soit levée 20h50.</p> <p style="text-align: right;">La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2022-12-005]</p>	

Valérie Beaulieu, présidente

Yves Ouellet, directeur